

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201881-20251112-202528D-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/11/2025

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 9

Présent : 6

Votants : 9

L'an deux mil vingt cinq

Le 12 novembre à 20 heures 00

Le Conseil Municipal de la commune de Roche-en-Foréz

Dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire,

A la mairie, sous la Présidence de Mme MASSON Christelle, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 4 novembre 2025

Présents : Mme Christelle MASSON, Maire, Mme Vanessa ZIEGLER-DESTOUR, adjointe, Mr Laurent GRIOT, adjoint, Mr Jean-Yves BESSEY, Mr Frédéric GRANDPIERRE, Mme Annick MAISSE, conseillers municipaux.

Excusé : Mr Jean-Baptiste WILLAUME, donne pouvoir à Madame Christelle MASSON

Absents : Madame Cindy TISSIER, Mr Jérôme VRAY,

Secrétaire de séance : Mr Jean-Yves BESSEY

Objet : candidature à l'opération « 1 école / 1 table 2025/2026 »

Madame le Maire informe le conseil de la possibilité pour les écoles de candidater à l'opération « 1 école / 1 table 2025/2026 ».

Pour cette 5ème édition, 265 tables sont en jeu : à destination de 150 écoles affiliées USEP, 60 écoles affiliées UGSEL, et 50 écoles non affiliées.

Les écoles gagnantes sont choisies par :

- des commissions mixtes régionales pour les écoles USEP (Ligue régionale TT + Délégation régionale USEP) qui proposent une présélection à un jury national
- une commission mixte nationale pour les écoles UGSEL (FFTT + UGSEL)
- Une commission nationale FFTT pour les écoles non-affiliées

Les lauréats sont prévenus avant le 19 décembre 2025. Après paiement de la participation financière (par les écoles ou les communes), la livraison des tables se fait dans les écoles en février/mars 2026. Sans paiement d'une école au 1er mars 2026, la table sera attribuée à une autre école candidate non dotée.

Reste à charge de 250 € pour les écoles affiliées USEP-UGSEL (soit 20% du prix public), et de 350€ pour les écoles non affiliées, avec contribution possible des communes/intercommunalités ou d'autres partenaires.

Livraison gratuite de tables fixes Cornilleau « Campus » customisées à l'effigie de cette opération, à visser au sol dans la cour de récréation de chaque école lauréate.

Suite au « challenge des récréations » (action SOP), la FFTT offre en complément un kit pédagogique comprenant 4 raquettes outdoor + 1 boîte de 6 balles outdoor, un guide pédagogique, et l’affiche de l’opération aux écoles dotées ayant envoyé leurs résultats

Après en avoir délibéré, à l’unanimité le conseil municipal décide de s’engager à payer le reste à charge si l’école de Roche-en-Forez est sélectionnée.

ONT SIGNE AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRESENTS

CERTIFIE CONFORME

Fait à ROCHE-EN-FOREZ, le 12 novembre 2025

Le secrétaire de séance

Mr Jean-Yves BESSEY



Le Maire

Christelle MASSON

